

Appel à projets de culture scientifique et technique 2021 Université Côte d'Azur

Cet appel d'offre a pour objectif de soutenir des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique et technique mises en œuvre pour l'année 2021 (expositions, conférences, éditions scientifiques...) par des membres des laboratoires d'Université Côte d'Azur mais aussi par des associations de médiation culturelle en association avec des chercheur·e·s de l'Université.

La commission dédiée à la culture scientifique et technique, présidée par Anne-Sophie Coldefy – Chargée de mission culture scientifique et technique d'Université Côte d'Azur, classera les demandes en fonction des critères suivants :

- 1. Contenu Culture Scientifique et Technique** : les contenus et les discours scientifiques sont solides, conçus et adaptés au public ciblé.
- 2. Qualité scientifique** : Actions, transdisciplinaires ou pas, devant être portées par un laboratoire ou par une association en collaboration étroite avec des chercheur·e·s de l'Université. Un projet regroupant plusieurs structures partenariales pourra être un plus.
- 3. Public ciblé** : Ouverture des activités et des événements au grand public et/ou à un public scolaire, pour des amateurs et des personnes non-professionnels.
- 4. Cohérence du plan de financement** et participation financière d'autres partenaires (co-financement) encouragée.

La prise en compte, dans le projet, d'éléments de réflexion ou de mesures économiques visant la réduction des impacts environnementaux du projet déposé constituera un bonus pour le dossier (voir détail dans la fiche projet).

Les projets ne s'adressant qu'à un public averti, professionnel de type colloque et journées d'études ne seront pas étudiés.

La demande de financement ne pourra excéder 3 000€ et ce, quel que soit le montant total du projet.

La subvention attribuée devra être utilisée **avant le 31 décembre 2021**.

Information complémentaire : Chaque année, la Région Sud lance un appel à projets ouvert, pour la culture scientifique. En fonction de votre projet, nous vous encourageons à faire en complément une demande de subvention à la Région. La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 8 janvier 2021. Vous sommes à votre disposition pour vous aider dans le montage des dossiers.

Pour plus d'informations : <https://www.echosciences-paca.fr>

Quels sont les engagements des porteurs de projets financés ?

- Fournir un bilan d'activité et de résultats au 31 décembre 2021,
- Informer la cellule de Culture Scientifique et Technique d'UCA de l'avancée et des éventuels problèmes liés à la mise en œuvre du projet, des dates et lieux des événements à des fins de suivi et de relai de communication,
- Se rapprocher du service de la communication pour les besoins en infographie, pour obtenir la charte graphique de l'établissement et aussi pour la communication de leurs actions,
- Associer à leur communication le logo UCA.

Comment déposer sa demande ?

Les demandes de financements devront être déposées sur la plateforme Nuxeo d'Université Côte d'Azur à l'adresse :

https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxpath/default/Appels%20%C3%A0%20Projets/workspaces/Recherche/Culture%20Scientifique/Appel%20%C3%A0%20projets%20de%20cultu.1607939654520@view_documents?tabIds=MAIN_TABS%3Adocuments%2C%3A&conversationId=0NXMAIN1

au plus tard le **lundi 11 janvier 2021** (fiche projet + documents complémentaires). Les dossiers non complets et soumis après la date limite ne seront pas examinés. Les résultats de l'appel d'offre seront diffusés courant février 2021.

Pour ceux ayant déjà obtenu une subvention CST les années précédentes, nous vous rappelons que les bilans 2020 sont attendus avant le 31 décembre 2020 et nous accorderons une plus grande importance à la qualité des bilans reçus des actions précédentes.

Contact : Cellule de Culture Scientifique et Technique UCA

Anne-Sophie Coldefy et Laure Tariel, culture.sciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 10